

Sidi Mohamed Sassi

(Qu'Allah l'agrée)

Celui qui était doté des qualités louables, aux bienfaits multiples, à l'immense bénédiction, le majestueux Mouqadem, Sidi Mohamed Sassi (qu'Allah l'agrée). Cet homme méritant faisait partie des élites parmi les compagnons de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret), originaire de la région de Souf (sud-est algérien). Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) le désigna Mouqadem, le chargeant d'autoriser pour les nobles oraisons là-bas.

Voici à la suite, une lettre écrite par le savant Sidi Mohamed ibn Mechri (qu'Allah l'agrée), avec la permission de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret), adressée à notre personnage et aux frères :

« Après la louange d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous adressons cette lettre à l'ensemble de nos frères aimés de la ville de Guemar dans la région de Souf, qu'Allah la préserve de tout maux et de toute crainte.

À l'attention de l'aimé et du noble Mouqadem Sidi Mohamed Sassi et à chacun des disciples sans que l'on ait besoin de citer leurs noms, les hommes comme les femmes, les vieux comme les jeunes, que la paix d'Allah soit sur vous ainsi que Sa Miséricorde, Sa Bénédiction, Son Agrément, Sa Générosité, Sa Bienfaisance, Sa Faveur, Son Excellence, et Sa Grâce.

De la part de notre maître et Cheikh, le Pôle des pôles Abi-l-'Abbas Maoulana Ahmed ibn Mohamed Tidjani, qu'Allah nous abreuve, ainsi que vous, des effusions spirituelles de son océan par les plus grands récipients. Amin. Ensuite, nous demandons à Allah, que soit Exaltée Son Immensité et que soit Glorifiée Sa Puissance, qu'Il vous regarde par l'œil de l'agrément et de l'amour, et qu'Il vous soutienne par Son aide, qu'il vous couvre de Sa douceur, qu'Il vous inscrive dans le registre des gens de Son amour en ce monde et dans l'au-delà. Amin. Il est certes capable en toute chose et Il est digne d'exaucer.

Nous avons été informés du bien que vous entrepreniez et de votre état d'amour, de compassion et de perfection dans votre pacte. Nous demandons à Allah qu'Il complète ce que vous avez ainsi étendu, par des bienfaits en ce monde et en l'au-delà et qu'Il vous rajoute de Sa Grâce.

Ce dont nous insistons auprès de vous, est la vigilance vis-à-vis de l'observance des conditions de votre Tariqa à laquelle vous vous êtes affiliés, accomplissez votre Ouirid (**Lazim**) et votre **Wadhifa** comme il est d'usage, et abandonnez toutes autres oraisons étant liées aux autres Chouyoukh. De même, nous vous exhortons à vous abstenir de la visite des Aouliya, mais avec l'observance stricte du respect de leur sacralité. Celui qui perdura dans ces agissements, il atteindra ce que vous avez entendu comme bienfait, comme récompense immense et comme abondance dans le décuplement des mérites, cela aussi bien durant sa vie qu'après sa mort.

Prenez garde à la fréquentation des détracteurs du guide, Attention ! Méfiez-vous ! Car c'est un mal irrémédiable, la corruption du cœur à cause de leur fréquentation est prouvée, même si on ne s'en rend pas compte, et ce, jusqu'à ce qu'on soit dominé. Or, une fois dominé, il est impossible de garder la pureté et de retourner à l'état d'amour initial. La cause de cela est l'opposition au Cheikh, car il a énormément mis en garde antérieurement. Celui qui tombe dans l'opposition est sorti de la Tariqa sauf s'il se repent. On demande à ALLAH qu'Il vous préserve, et nous avec,

d'être en compagnie des détracteurs, de cet instant et jusqu'à ce que l'on soit établi dans le **Illiyine**, Amin.

Et louange à ALLAH, Seigneur des mondes, et que la paix soit sur vous, de la part de celui qui vous aime, Mohamed ibn Mechri. J'ai écrit ces mots par l'autorisation de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) et si vous vous interrogez à son sujet, il va bien et il est en bonne santé ».

Voici une autre lettre que Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) envoya aux frères de cette région :

« Après la louange d'ALLAH -qu'Il soit Glorifié et Exalté- puissante est Sa Grandeur, élevé est Sa Force, sanctifié est Sa Majesté et Sa Générosité. Cette lettre est adressée à l'ensemble des frères de la ville de Guemar et à chacun personnellement. Que la Paix soit sur vous ainsi que Sa Miséricorde et Sa Bénédiction.

Ensuite, nous avons reçu les questions que vous aviez posées concernant **l'Ouird**, la **Wadhifa**, et le Dhikr du vendredi (**Asrou**). La réponse est qu'en ce qui concerne cette Tariqa, elle manifeste, pour celui qu'ALLAH lui a permis, un accomplissement qui est facile, car elle est Hanifiya, d'origine pure, souple et indulgente en raison du peu qu'elle réclame dans ce qui a trait au Dhikr.

Le temps d'accomplissement du Ouird (**Lazim**) est large, celui de fin de journée son temps va de la prière du 'Asar jusqu'à l'heure du 'Icha et toute cette période constitue son temps préférable d'accomplissement. Celui qui l'a dépassé en raison du travail, de la maladie ou ce qui se rapporte à cela, le rattrape à n'importe quel moment de la nuit qui lui est possible. Le Ouird du début de journée, son temps préférable d'accomplissement va de la prière du Soubh jusqu'au moment qui précède le Zénith (Douha El A'la), et celui qui a une excuse valide, le rattrape à n'importe quel moment de la journée.

Quant au **Wadhifa**, c'est une fois entre le jour et la nuit, à n'importe lequel des moments favorables pour le faire en groupe, s'il y a un groupe, s'il est accompli seul c'est alors à n'importe quel moment souhaité. Mais, se regrouper pour la faire en groupe est une condition de validité (cela a été abrogé et allégé, c'est devenu un devoir exigé). Les gens de la ville doivent le faire et s'ils l'abandonnent entièrement, sans jamais se regrouper, alors ils se sont opposés et sont sortis de la Tariqa. Celui qui y contrevient, en raison d'une excuse valide, sans désir d'y contrevenir, alors celui-là, c'est comme s'il y était et il peut l'évoquer seul, celui qui y contrevient sans aucune excuse s'est perdu lui-même en délaissant des bienfaits nombreux qui n'ont pas de limites, ni de fond.

Quant aux paroles étrangères au Ouird et au Wadhifa, si elles sont nombreuses, elles annulent les oraisons, et celui à qui cela survient doit les reprendre depuis le début. Quant au Ouird du matin, celui qui l'avance avant le lever de l'aube (Fajr) profitant de ce temps-là, sera récompensé, mais celui qui s'est fait surprendre par le lever de l'aube ne doit alors l'évoquer qu'après la prière du Soubh. Pour celui qui n'arrive pas à apprendre la prière appelée **Djaouharatou-l-Kamel**, qu'il la remplace par vingt **Salat Fatih**, et que la paix soit sur vous ».

Les sept villages de la région de Souf où s'est répandu la Tariqa sont Guemar, Taghzout, Kouinine, El Oued, Bahima, Azkoum et Sidi 'Aoun. Concernant le village de Sidi 'Aoun (qu'Allah l'agrée), il porte le nom d'un des plus grands Wali de son époque, connu pour ses nombreux prodiges et ses dévoilements, et il habitait ce village qui fut honoré par son nom. Il avait informé ses enfants et ses aimés, par son dévoilement, de l'apparition prochaine d'un Wali à la valeur

considérable tout en désignant la région de ‘Aïn Madhi et cela, avant l’apparition de l’époque de Seïdina Ahmed Tidjani (qu’Allah sanctifie son précieux secret). Il leur conseilla de prendre sa Tariqa et de s’affermir dans son amour. Lorsque est apparue la Tariqa de Seïdina (qu’Allah sanctifie son précieux secret), il ne fit aucun doute que c’était de lui dont parla Sidi ‘Aoun (qu’Allah l’agrée), et tous s’affilièrent à lui, grands et petits. Seïdina (qu’Allah sanctifie son précieux secret) les aimait beaucoup.

Recherche et Traduction par la Zaouiya Tidjaniya El Koubra d’Europe

